

Monsieur,

*C'est avec un regret mortel que je vous vois insensiblement vous éloigner du chemin du salut. Pourquoi quitter les routes de vos pères ? Pourquoi tourner la tête, après avoir mis la main à la charrue ? Je pense que vous étiez dans la bonne foi, lorsque vous avez fait le serment. Vous pouvez le rétracter, il est encore temps. Soyons des enfants dociles à l'Église. Reconnaissons pour légitimes pasteurs ceux qu'elle nous a donnés : ils étaient légitimes avant le serment, peuvent-ils cesser de l'être en ne le prêtant pas ? Pourquoi déchirer le sein de notre Mère ? Pourquoi faire revivre le schisme et l'hérésie qu'elle a tant de fois condamnés ? Qui a fait, dites-moi, la constitution civile du clergé ? vous ne l'ignorez pas. Dans quel esprit a-t-elle été faite ? vous le savez, personne ne l'ignore. Consentirez-vous à recevoir des évêques, des prélats, des curés, de la part des comédiens électeurs, qui sont reconnus par l'Église hors de son sein ? en recevrez-vous encore de la part des électeurs protestants, dont vous condamnez vous-même la doctrine ? La véritable Église n'approuvera jamais ce choix ; nous ne devons pas l'approuver par notre conduite. Si nous sommes tombés dans un tel aveuglement, connaissons la main de Dieu, qui, voyant ses enfants dans une cruelle léthargie, veut réveiller leur foi endormie et faire revivre les temps des premiers chrétiens.*

*Pour moi, mon ami, je ne saurais blâmer toute la constitution civile du clergé, mais, au péril de ma vie, je ne saurais l'admettre en tous ses points. Par exemple, je n'approuve pas, sans un consentement de l'Église, la vente de ses biens, l'abolition des vœux religieux, la suppression des évêchés et des cures, l'arrondissement des uns et des autres, l'empêchement de recourir à Rome pour les dispenses et certains cas réservés, la destruction d'un millier de paroisses, le nouveau genre d'élection qui n'est pas tout à fait conforme à l'ancien, la conduite des laïcs réglant la discipline de l'Église. Vous savez qu'il est de foi qu'il lui appartient de se régler elle-même, autrement elle n'aurait pas reçu de Dieu tout ce qui est nécessaire pour se conduire, etc ...*

*Mon cher confrère, voilà mon sentiment. J'ai appris que vous désireriez avoir une conversation avec moi. Je suis à vos ordres ; indiquez-moi, par le présent, le lieu et l'heure ; je vous obéirai.*

*Réponse à la présente, s'il vous plaît.*

*- C'est injustement, mon cher confrère, que l'on m'a fait l'auteur d'une lettre à vous adressée ! Je défie le ciel, la terre et l'enfer de le prouver.*

*Je suis*

*Votre très humble serviteur.*

*L. BARBOTIN, vicaire*